



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) MATHIEU DELPECH agissant en qualité de CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 20 000.00 € a été versée à un compte bloqué 23130881319

Pour la société en formation SAS 3S CERAM.

A l'agence de MONTAYRAL.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
DUBICKI SEBASTIEN	20 000 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à VILLENEUVE SUR LOT

le 11/12/2023

Signature,

MATHIEU DELPECH

**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro & Banque Privée du Villeneuvois
Bd Saint-Cyr de Coquard
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. 05 53 20 07 39 - Fax 05 53 40 89 53
probp.villeneuvois@ca-aquitaine.fr